SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME SPP - PATS SDMIS

Monsieur le préfet délégué
pour la défense et la sécurité
Copie à
Madame la préfète
de la région AURA et du Rhône
PCA - DDMSIS

Lyon 7ème arrondissement, le samedi 16 novembre 2024

Réf : 2024_19 1611

Objet : Demande d'entrevue

Monsieur,

Toutes nos félicitations pour votre nouvelle affectation. Désormais, vous avez la responsabilité de la gestion opérationnelle, sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon en ce qui concerne la sécurité civile. Cette demande d'entrevue intervient dans l'objectif de vous faire part des nombreux dysfonctionnements qui impactent sérieusement la sécurité des populations, du tissu économique et à son épicentre celle des sapeurs-pompiers professionnels et personnels ATS du SDMIS.

Pour apporter un exemple à nos propos, sachez que le cadre de gestion opérationnel dans le contexte du service minimum n'est pas assuré, comme vous l'aura certainement concédé votre prédécesseur. Par ailleurs, à ce titre, nous demandons d'urgence un arrêté préfectoral afin que les notes de services relatives à la gestion des effectifs en période de grève soient respectés. Nous souhaitons également aborder le sujet des arrêtés structurants comme celui du classement des centres qui est irréalisable. Enfin, abordé le sujet de la grève en cours et la volonté des équipes d'obtenir un financement en adéquation avec les besoins opérationnels et fonctionnels réels.

Vous remerciant de l'attention que vous portez à cette démarche positive et dans l'attente de votre réponse. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre plus profond respect.

Le Bureau :
Syndicat AUTONOME SDMIS69 SPP-PATS

SYNDICAT AUTONOME SDMIS 69 SPP-PATS
19 Avenue DEBOURG
RHÔNE - LYON 7ème arrondissement
04 72 80 53 98
contact@syndicatautonomesdmis.com
www.syndicatAUTONOME SDMIS.com